

COMITÉ SYNDICAL

Séance du Mardi 12 décembre 2017

Délibération 2017_12_021

Objet : Aides financières de la Région des Pays de la Loire

Le douze décembre deux mille dix-sept, à quatorze heures trente, dans les locaux de Nantes Métropole, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du 5 décembre 2017 signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : M. Christian COUTURIER, M. Éric PROVOST, Mme Muriel GUILLET, Mme Chantal BRIÈRE, M. Jean-Yves HENRY, M. Jean CHARRIER, M. Claude CAUDAL, M. Alain RAYMOND, M. Jean-Charles JUHEL, M. Anne LERAY, M. Joël BARAUD, M. René LE YOUDEC, M. Michel BÉLOUIN, Mme Muriel VANDENBERGHE.

Assistaient également : M. Jean TEURNIER, M. Didier COULOMBEL, Mme Élise VADAINÉ, Mme Cécile FOURMARIER.

Étaient excusés ou absents : M. Nicolas MARTIN, donnant pouvoir à M. Christian COUTURIER, M. Jean-Pierre BELLEIL, M. Freddy HERVOCHON, M. Alain ROBERT, M. Jean-Pierre LUCAS, M. Christophe DOUGÉ, M. Didier PÉCOT, Mme Sylvie GAUTREAU, M. Raymond CHARBONNIER, M. Jean-Paul NICOLAS, M. Guy FRESNEAU, M. Christian LORINQUER, M. Marcel COUSIN, Mme Marcelle CHAPEAU.

Nombre de votants : 15 (14 présents + 1 pouvoir)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean TEURNIER

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'animation du SAGE estuaire de la Loire, est une opération éligible aux aides financières de la Région des Pays de la Loire pour une dotation forfaitaire de 8 000 €.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical, à l'unanimité,*

- ✔ **Décide** de solliciter la subvention pour l'animation du SAGE Estuaire de la Loire.
- ✔ **Autorise** le Président à signer tout acte et document afférents à la demande de subvention.

Fait à Nantes, le 12 décembre 2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

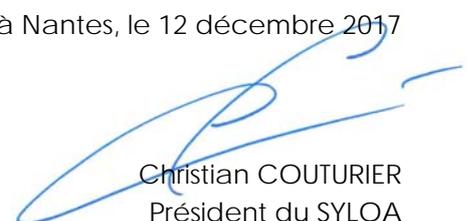
044-200055127-20171212-2017_12_021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2017

Affichage : 14/12/2017

D 2017_12_021


Christian COUTURIER
Président du SYLOA